

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-1110

présenté par

M. Meurin, M. Ballard, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, Mme Colombier, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Gery, M. Giletti, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Houssin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Delannoy, M. Clavet, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, Mme Engrand, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Golliot, Mme Grangier, M. Bernhardt, Mme Griseti, M. Buisson, M. Bovet, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Monnier, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbert, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Sanvert, M. Schreck, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos, M. Weber et M. Chavent

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	4 207 508
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	4 207 508
<b>SOLDE</b>	-4 207 508	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Retirer -4 207 508 euros à l'action 25. Commission nationale du débat public, programme 217. Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables.

Cet amendement vise à supprimer la Commission nationale du débat public.

Créée en 1995, la commission nationale du débat public fêtera bientôt ses trente années d'existence. Un tel recul permet au législateur d'interroger l'utilité de cette autorité indépendante, particulièrement à l'heure où la dette de la France a dépassé les 3228 milliards d'euros. En effet, si l'heure est à la réduction des dépenses publiques, toute dépense, et en particulier dans un comité que certains qualifient de « théodoule », doit être interrogée.

C'est la démarche qui avait guidée le cabinet du ministère de l'Économie en avril 2024 et l'avait poussé à envisager la suppression de la CNDP dans un projet de loi de simplification[1]. Si ce projet n'a pas abouti, il mérite d'être reconsidéré.

**Par ailleurs, alors que le budget actuel crédite l'action CNDP à plus de 4 millions d'euros, dans les faits, les FdC et AdP attendus sont évalués à 7 500 000 et 6 200 000 euros. Autant dire que les dépenses de la CNDP seront supérieures à celles actuellement budgétées.**

[1] [https://www.lalettre.fr/fr/action-publique\\_executif/2024/04/02/bercy-programme-la-mort-de-la-commission-nationale-du-debat-public-avant-de-retropedaler,110199202-art](https://www.lalettre.fr/fr/action-publique_executif/2024/04/02/bercy-programme-la-mort-de-la-commission-nationale-du-debat-public-avant-de-retropedaler,110199202-art)